



Université de Pau et des Pays de l'Adour

COMPTE-RENDU DU CHSCT

Réunion du lundi 16 novembre 2015



Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'est réuni lundi 16 novembre 2015 entre 13h30 et 17h15 sous la présidence du VP CA en l'absence du président de l'UPPA.

Ordre du jour :

1. Approbation des **procès-verbaux** des réunions du 7 juillet et du 8 octobre
2. **Fonctionnement** du CHSCT
3. Positionnement de l'établissement au regard de l'amiante
4. Cohabitation avec les gens du voyage pendant les périodes estivales
5. Présentation pour consultation du CHSCT des **projets d'aménagement importants** modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (projets immobiliers, réorganisations de services, etc.)
6. Suivi du **programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail**
7. Information sur la **prise en charge des troubles ou risques psychosociaux**
8. **Suites données aux avis du CHSCT et actions à mettre en œuvre**
9. **Observations ou suggestions consignées sur les registres santé et sécurité au travail**
10. **Information sur les accidents de service ou de travail** survenus depuis le CHSCT précédant
11. **Questions diverses**

1. Approbation des procès-verbaux des réunions 7 juillet et 8 octobre

Approbation reportée à la prochaine réunion du 15/12 à la demande des membres qui n'ont reçu les projets que le 3/11 (nous aurions dû recevoir le premier le 7 août !!).

2. Fonctionnement du CHSCT

Prochaine réunion prévue le 15 décembre 2015. A partir de 2016, les réunions seront planifiées le jeudi afin de permettre la présence du médecin de prévention. Nous avons proposé des réunions plus fréquentes et moins longues avec des ordres du jour adaptés. La direction y réfléchit.

Prochaines visites du CHSCT : EEM en décembre et UFR DEG en janvier après installation définitive dans la partie neuve. Nous envisageons de faire une visite au bâtiment CANOE en 2016. Nous avons précisé qu'il ne s'agit pas (plus) de faire des visites de sécurité, mais bien de rencontrer les personnels dans leurs conditions de travail habituelles. Nous avons également demandé que l'administration intervienne pour fixer les dates, car il est très difficile actuellement de trouver des dates en traitant directement avec le service concerné.

Procédure d'information et de consultation du CHSCT sur les projets d'aménagement

En septembre devaient nous être présentées les grandes phases théoriques d'un projet immobilier et les enjeux de chaque phase, afin de déterminer quel serait le moment le mieux choisi pour consulter le CHSCT. Le DGS prévoit cette présentation pour la réunion du 15/12/2015.

Il s'agit pour nous de **distinguer la procédure d'information au fil de l'eau** du CHSCT sur de tels projets, de manière à y contribuer de manière constructive, de la **consultation officielle du CHSCT qui doit donner son avis sur chaque projet**.

Dorénavant les membres du CHSCT dispose d'un **dossier partagé** sur le serveur de l'UPPA pour y recevoir tous les documents utiles à leur mandat. Il est prévu qu'il y soit déposé les **plans de prévention et les protocoles de sécurité**, c'est ce qui a été demandé aux directions concernées début novembre.

L'inventaire des situations de **travail isolé** (même pendant les horaires habituels de travail) va être réalisé par l'administration pour mesurer l'opportunité de constituer un groupe de travail sur le sujet.

Nous sommes revenus sur l'envoi tardif des **documents relatifs à l'ordre du jour** qui devraient nous être remis au moins 15 jours avant la réunion (pour cette réunion, des documents reçus la semaine précédente). Comme d'habitude, la direction de l'UPPA se dit volontaire pour respecter cette obligation. Nous ne demandons qu'à être convaincus ! A notre demande, les dossiers complexes seront accompagnés d'une note explicative.

A l'occasion de la campagne d'emploi en cours, nous avons renouvelé notre demande de **recrutement d'un préventeur** pour accompagner le conseiller de prévention dans la préparation et le suivi des dossiers relatifs au CHSCT.

Enfin, nous avons (re)demandé à disposer d'un **local CHSCT** équipé d'un ordinateur car tous les membres du CHSCT ne disposent pas d'un ordinateur portable. La direction recherche une solution.

3. Positionnement de l'établissement au regard de l'amiante

Il s'agissait de connaître le positionnement de l'UPPA selon la grille de test d'autoévaluation du MENESR (engagement du DGS lors du CHSCT du 7/10/2014). Sur les 11 items, l'UPPA en remplit 6 en totalité ou en partie, n'en remplit pas 5 en totalité, et l'analyse n'a pu encore être faite pour deux items.

Sur le **suivi médical**, le médecin de prévention est en attente du transfert des dossiers individuels du service antérieur. Cela ne peut se faire qu'à la demande de chaque intéressé. La DRH met en place une campagne d'information avec formulaire type pour réaliser ce transfert dans les meilleures conditions.

La grille a mis en évidence un manque de mise à jour du **dossier technique amiante (DTA)**, la direction du Patrimoine a rappelé qu'elle avait la traçabilité de tous les documents nécessaires. Il lui est néanmoins demandé par l'administration d'élaborer un document synthétique.

4. Cohabitation avec les gens du voyage pendant les périodes estivales

Point reporté au 15/12 à la demande des membres du CHSCT vu l'ordre du jour très chargé.

5. Actualisation du réseau des assistants de prévention de l'UPPA

L'UPPA compte **60 assistants de prévention** dont 8 nouveaux qui suivent cette semaine une formation à cette fonction.

6. Présentation pour consultation du CHSCT des projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail

En premier lieu, la VP patrimoine a présenté trois dossiers d'expertise, établis à partir d'un modèle officiel, à déposer au rectorat, qui une fois validés permettront le rattachement des dépenses au projet. Autant dire que ces dossiers sont importants dans la mise en œuvre de ces projets, mais nous n'en avons eu connaissance que quelques jours avant le CHSCT.

1 – PC sécurité – bunker produits chimiques.

Ce bâtiment qui sera implanté derrière l'IPRA devrait être livré en août 2016. Nous avons demandé où en était le projet de création d'un **nouvelle entrée principale du campus** à proximité du PC sécurité. Pour le VP CA, le changement de majorité à la Ville et à la CDAPP aurait bloqué le projet qui s'inscrit dans un projet plus vaste de transport collectif sur l'agglo et de réaménagement du quartier.

Nous nous sommes interrogés sur les **accès de véhicule** au regard de l'expérience déjà difficile autour du bâtiment CANOE. Il ne devrait pas y avoir de soucis d'accès des véhicules de livraison qui devraient rentrer dans le bâtiment, le traverser pour livrer et ressortir de l'autre côté du bâtiment. Nous avons demandé à disposer du plan de circulation pour nous faire une idée plus précise. Pour les soucis de stationnement sauvage, nous avons appris que des mesures avaient été prises avec les forces de l'ordre pour verbaliser dès cette semaine les véhicules en infraction. Par ailleurs, il y aurait plusieurs réflexions en cours sur une politique de gestion des entrées du campus mais aucun arbitrage n'aurait encore été fait.

2 – Réaménagement de la BU Droit-Lettres

Le projet consiste à réhabiliter le bâtiment pour améliorer notamment son isolation et de le réaménager sans surface supplémentaire pour regrouper les 2 BU Droit-Lettres et Sciences. Ce projet doit être mené de manière à permettre de disposer du temps nécessaire pour ensuite réaménager le bâtiment de la BU Sciences dans le planning du CPER. Pour la VP Patrimoine, cela passe par la nécessité de compresser le planning initialement prévu.

Nous avons mis en évidence les problèmes rencontrés dans ce projet souvent traité sur les aspects techniques et parfois avec une prise en compte bien moindre des aspects humains et de nouvelle organisation du travail. La méthode conduit à un risque majeur de scission au sein du personnel entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre le projet alors que tout devrait être fait pour en faire un projet partagé où les avis puissent s'exprimer librement dans le respect mutuel. Une telle situation apporte beaucoup d'incompréhension chez beaucoup d'agents et il y a de forts risques psychosociaux pour lesquels nous avons demandé des mesures immédiates.

En ce qui concerne le planning, nous avons indiqué que 2018 était une bonne cible et une réduction de ce délai risquait d'être préjudiciable compte-tenu de la situation difficile. Et cela laisse encore deux ans pour la BU Sciences puisque le CPER va jusqu'en 2020.

Le VP CA regrette que les politiques n'aient été informés que tardivement de l'avancée du projet. C'est une des raisons qui a conduit le Président à constituer un comité de pilotage pour chaque projet CPER.

3 – Vie étudiante – accueil

Ce projet comporte deux parties distinctes, la scolarité commune et les espaces dédiés aux étudiants. Cette seconde partie ne sera mise en œuvre qu'après le regroupement des BU. Comme pour la BU DL, il s'agit à la fois d'une amélioration du bâtiment, principalement en terme d'isolation et de performance énergétique, et d'un réaménagement intérieur pour accueillir les nouvelles activités.

Pour ces trois dossiers techniques, l'ensemble des membres du CHSCT se sont abstenus sur la demande d'avis de la direction considérant qu'ils n'avaient pas eu le temps nécessaire à l'analyse des dossiers reçus tardivement.

Sur le projet de **scolarité commune**, nous sommes revenus sur la répartition des locaux pour laquelle nous étions toujours sans réponse sur la demande du CHSCT d'agrandir deux bureaux en prenant sur une partie du dégagement central. Nous avons appris que les plans fournis pour la réunion du CHSCT d'octobre étaient définitifs et représentaient la réponse de la direction à notre demande. C'est regrettable car au lieu de prendre sur le dégagement central, les deux bureaux ont légèrement été agrandis en réduisant un autre bureau. Et aucune réponse ni échange n'ont eu lieu avec le CHSCT sur ce point. Nous sommes devant le fait accompli. Chacun appréciera comment se traduit la volonté affichée de dialogue de la part de la direction.

Nous sommes revenus aussi sur l'opération de **désamiantage** car nous n'avions reçu des informations que sur le marché sans autre indication sur les conditions générales liées à la coactivité pendant les travaux sur lesquelles de nombreux collègues nous avaient interpellés face à ce danger. Nous avons donc fait un travail de recherche sur les obligations du chef de service¹ (président de l'UPPA) en la matière pour demander de plus amples informations, puisque, nous le rappelons, nous n'avions pas reçu d'information en dehors du marché de désamiantage.

Ainsi nous avons appris de la directrice du patrimoine que les locaux dédiés aux personnels UPPA qui resteront en activité seront bien sujet de mesures d'empoussièrement avant, pendant et après le chantier. Par contre, nous n'avons reçu aucune réponse sur notre demande de communication des avis du médecin de prévention et de l'ingénieur sécurité et santé au travail qui doivent se prononcer sur les méthodes mises en œuvre. Nous n'avons pas plus reçu d'information sur le dispositif de surveillance du dépôt des déchets amiante. Nous avons demandé à ce que l'assistant de prévention de la BU et le CHSCT soient invités à la réunion du **plan de prévention**. Mais cela ne sera pas possible puisque cette réunion a déjà eu lieu le 3/11 !! Comment comprendre alors que depuis des mois, le CHSCT demande à être informé au préalable de toutes réunions de plan de prévention ? Il s'agit là d'un manquement grave aux prérogatives du CHSCT. Nous devrions assister à la réunion d'information dédiée au personnel où devrait être présent la société chargée du chantier afin de donner toutes informations utiles aux agents de

¹ Voir guide : http://www.ac-amiens.fr/fileadmin/user_upload/PERSONNELS/RESSOURCES_DOCUMENTAIRES/HYGIENE_SECURITE/CMR-Amiante_Guide.pdf

l'UPPA. Evidemment à la condition que l'on ne nous oublie pas !! Cette réunion devrait avoir lieu fin novembre et le chantier débiter le 7/12.

Pour accompagner la mise en place de la nouvelle équipe de sécurité, un **dépliant d'information** va être diffusé sous forme papier et par messagerie, il sera aussi sur le site UPPA. Il présentera le nouveau dispositif d'appel de sécurité avec la mise en place du numéro 13 pour tout appel de sécurité entre 8h00 et 18h00. Nous avons fait quelques remarques pour améliorer le projet et demander que tout appel en dehors des heures définies donne lieu à un message direct (sans attente) pour indiquer la marche à suivre.

En l'absence de début de travaux, nous avons demandé si la date de mise en service du nouveau **service médical et social** (médecin, psychologue, assistante sociale) était maintenue début janvier. Il nous a été répondu que la date était reportée à fin février 2016.

Pour le **local reprographie de Pau**, la seconde analyse de l'air n'a pas encore été effectuée. L'administration recherche un prestataire, peut-être en interne. Une fois les valeurs validées par cette seconde analyse, un choix sera fait parmi les solutions techniques déjà recensées et le planning défini sachant que cette activité est appelée à moyen terme à rejoindre d'autres locaux.

Les élus ont souhaité aborder les difficultés rencontrées par les agents de la direction du patrimoine. La direction a donné des éléments d'information au CHSCT sur la réflexion en cours afin de trouver une meilleure organisation et des moyens suffisants au patrimoine entre autres pour revenir à une situation plus sereine. Nous avons insisté sur l'urgence d'aboutir.

D'autres points ont été reportés à la réunion du 15/12.

7. Suivi du programme annuel de prévention pour l'année 2015

Le programme est consultable dans l'intranet de l'UPPA : http://hygiene-securite.univ-pau.fr/live/digitalAssets/142/142358_Programme_annuel_prevention_UPPA_2015.pdf

Sur les 50 actions répertoriées, la direction comptabilisait 19 faites, 17 en cours, 6 non faites et 8 reportées en 2016. Nous avons démontré quelques erreurs d'appréciation, ce qui a été reconnu, et qui donnerait un bilan avec seulement 10 actions réalisées. Nous devons échanger avec la direction sur cette liste pour avoir un bilan partagé.

8. Information sur la prise en charge des troubles ou risques psychosociaux

En premier lieu, nous avons demandé où en est **la mise en place de la fameuse cellule de prise en charge**, de sa composition et de son mode de fonctionnement. En effet, les membres du CHSCT sont de plus en plus sollicités sur des demandes individuelles de collègues en souffrance faute de prise en charge par l'administration, qui avait été pourtant demandée dans le rapport 2014 de l'inspection santé et sécurité au travail².

Nous avons insisté sur l'urgence d'obtenir le moyen de réponse rapide aux souffrances des collègues. Il est inadmissible que des saisies de l'administration restent sans réponses des mois durant.

Nous avons 11 cas individuels à traiter, le DGS a proposé la tenue d'une réunion du CHSCT spécifique au RPS en janvier 2016.

² (http://hygiene-securite.univ-pau.fr/live/digitalAssets/141/141362_Rapport_inspection_SST_UPPA_novembre_2014.pdf)

Nous avons néanmoins abordé le cas d'une collègue qui se voit harcelée pour trouver le financement de son CDI allant jusqu'à la menace de licenciement. Dans ce cas, le DGS a été très clair, l'agent n'a rien à craindre. Nous lui avons demandé de l'indiquer à l'intéressée qui attend une réponse à son courrier depuis le mois de juillet.

9. Actions à mettre en œuvre comme suites données aux décisions du CHSCT

Point reportée à la réunion du 15/12

10. Observations ou suggestions consignées sur les registres santé et sécurité au travail

Un incident sur le site de Bayonne a mis en lumière un dysfonctionnement dans les consignes de sécurité relatives aux défibrillateurs. Il a été décidé un nouvel emplacement de l'appareil dans la BU de manière à ce qu'il soit visible par tous et l'installation d'un second appareil sur le site de Bayonne. Et suite à une recommandation du CHSCT, il devrait être procédé à un étiquetage de la conformité des défibrillateurs.

11. Information sur les accidents de service ou de travail survenus depuis le CHSCT du 7 juillet 2015

Deux accidents survenus depuis la dernière réunion. Suite à l'un de ces accidents, le CHSCT renouvelle sa demande d'amélioration des conditions d'acheminement des bouteilles de gaz entre le parc à bouteilles et le laboratoire LFC-R dans le bâtiment de l'UFR Sciences et techniques de Pau afin d'éviter les risques liés au port et déplacement de charge. Nous avons demandé à la DRH d'établir un tableau de suivi des accidents de travail pour faciliter l'analyse des accidents survenus ou qui se répètent.

12. Questions diverses

Information est donnée au CHSCT du recrutement du SIAPP2 responsable de la nouvelle équipe de sécurité mise en place au sein du site de Pau.

En conclusion de cette réunion, les membres CGT et FSU du CHSCT considèrent qu'il y a un manque de prise en charge de la part de la direction des questions relatives au CHSCT.

Cela s'est manifestement traduit par un manque de préparation de cette réunion de la part de l'administration et de nombreux dysfonctionnements quant aux moyens nécessaires aux membres du CHSCT pour assurer leur mission.

Nous allons continuer, avec tous les membres du CHSCT, nos actions en vue de permettre au CHSCT d'assurer convenablement toutes ses missions afin qu'ils puissent être l'outil nécessaire à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail de tous les agents.

Les représentants CGT et FSU au CHSCT